

## Affaire « supply chain finance funds » (Greensill)

Questions posées au conseil d'administration :

1. Comment s'est déroulée l'entrée en relation avec le groupe Greensill?
2. En particulier, quels ont été les contrôles effectués lors de l'entrée en relation, les processus d'*escalation* ont-ils eu lieu conformément aux directives internes et qui a validé la décision d'entrée en relation avec le groupe Greensill?
3. Au moment de l'entrée en relation avec le groupe Greensill, quelles étaient les relations entre les différentes entités du Groupe Credit Suisse, d'une part, et M. Greensill et les entités contrôlées par ce dernier, d'autre part?
4. Pendant la relation avec Greensill, quelles étaient les différents rôles du Groupe Credit Suisse en lien avec:
  - o la détention d'avoirs pour les entités du groupe Greensill;
  - o les financements octroyés aux entités du groupe Greensill; et
  - o la distribution, aux clients, de produits financiers permettant une exposition au risque Greensill?
5. Quelles mesures ont été prises pour identifier et gérer les conflits d'intérêts liés à ces différents rôles?
6. Au cours de la relation avec Greensill, est-ce que certaines opérations ont nécessité des *exceptions to policies*? Si oui, quels organes ont validé ces exceptions?
7. À quel moment les organes du Groupe Credit Suisse (en particulier conseil d'administration, direction, contrôle des risques, *compliance*) ont-ils eu connaissance des premiers signaux de défaillances de Greensill?
8. Est-ce que le Groupe Credit Suisse a informé les régulateurs suisse et étrangers de l'exposition à Greensill? Ou est-ce que c'est un régulateur qui a attiré l'attention du Groupe Credit Suisse sur les risques liés à cette exposition?
9. Quelles ont été les mesures prises à l'égard de Greensill, des responsables du Groupe Credit Suisse, des tiers et des clients?
10. Des mesures de *clawback* portant sur les rémunérations variables des instances dirigeantes ont-elles été prises ?

11. Quelles mesures concrètes ont été mises en place au sein du Groupe Credit Suisse pour (i) s'assurer que le Groupe n'est pas soumis à une exposition similaire à l'heure actuelle et (ii) éviter qu'un tel problème ne se reproduise à l'avenir?
12. Lors de la dernière assemblée générale du 30 avril 2021, dans les réponses aux questions posées par Ethos, il avait été annoncé que les conclusions du rapport d'investigation de l'affaire Greensill seraient publiées:
  - o Pour quelles raisons ces conclusions ne seront-elles pas publiées ?
  - o Est-ce que, compte tenu de vos connaissances actuelles, les réponses apportées aux questions posées par Ethos lors de la dernière assemblée générale du 30 avril 2021 sont-elles encore valables ou doivent-elles être modifiées et, si oui, sur quels points?

Questions posées à l'organe de révision :

13. A partir de quand l'exposition au groupe Greensill a-t-elle été mentionnée dans le « long form report »?
14. Quelles sont les recommandations d'audit qui ont été formulées en lien avec cette affaire et ont-elles été mises en œuvre?

## Affaire « Suisse Secrets »

Questions posées au conseil d'administration :

15. Quelles sont les mesures concrètes que le Groupe Credit Suisse a prises (ou entend prendre) après avoir été contactée par les *media* qui ont publiés les « Suisse Secrets » (tant en lien avec les comptes mentionnés dans cette publication que s'agissant de la revue plus générale de la politique d'acceptation de clientèle)?
16. Quelles sont les mesures concrètes prises par le Groupe Credit Suisse pour s'assurer de la conformité des 10% de comptes qui ont été évoqués dans la presse et pour lesquelles le Groupe Credit Suisse indique, dans son communiqué de presse du 20 février 2022, que ces comptes sont toujours « actifs »?

Questions posées à l'organe de révision :

17. Est-ce que les mesures prises par le Groupe Credit Suisse en lien avec l'affaire « Suisse Secrets » feront l'objet d'un audit spécifique durant l'année 2022?

*Disclaimer : Cette traduction est uniquement fournie à titre indicatif. La version allemande est celle qui a été envoyée par Ethos à Credit Suisse, elle est la seule version officielle et définitive.*